

VERSION GRECQUE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Didier Pralon, Jean Yvonneau

Coefficient : 3 ; **Durée** : 4 heures

En 2002, 343 candidats ont composé en version grecque. Le nombre en a donc diminué en comparaison de 2001 (378) et de 2000 (356), pour retrouver le niveau de 1999 (342).

L'échelle des notes s'étend de 18,5 à 0 (deux copies, nulles et non avenues, portaient des fantaisies ou des considérations sans rapport avec le texte). 125 copies se situent au-dessus de la moyenne (21 au dessus de 16 ; 29 entre 16 et 14 ; 35 entre 14 et 12 ; 40 entre 12 et 10). À l'opposé, 95 copies se révèlent très mauvaises (entre 2 et 0), 66 copies sont mauvaises (entre 7 et 2), 55 sont médiocres (entre 7 et 10). La moyenne de l'épreuve se place à 7,36 (contre 7,83 en 2001).

Cette année, un passage de la parabase des *Acharniens* d'Aristophane (représentés aux Lénéennes de la quatrième année de la 88^e Olympiade, en 425 avant J.-C.) a été retenu, parce qu'il a paru présenter un ordre raisonnable de difficulté, ne requérant que des connaissances linguistiques, historiques et littéraires normalement attendues d'un candidat sérieux à l'ENS. Il n'offre aucune difficulté insurmontable d'interprétation et propose une réflexion humoristique sur la fonction du poète comique dans la cité. Le texte n'est certes pas totalement inconnu, mais il n'est pas non plus des plus triviaux et il est n'est guère facile de trouver, dans le corpus limité de la littérature classique point trop hermétique ou technique, un texte qui, sans distiller l'ennui, permette d'évaluer les connaissances respectives des candidats.

Comme chaque année, quelques conseils généraux s'imposent, qu'il faut inlassablement répéter.

Le premier conseil et le plus important est de ne pas confondre traduction et adaptation libre. Traduire c'est d'abord transposer *ad verbum*, au plus près du texte original grec, dans un français correct, sans écarts ni enjolivements intempestifs.

Il faut traduire le texte, tout le texte, rien que le texte : au vers 5, νυνί « maintenant » ne doit pas être omis, ni ὑμῖν « pour vous » au vers 6, λῆαν « complètement » au vers 7, εὐθύς « aussitôt » au vers 11. Τὴν πρεσβείαν avec l'article, au vers 20, n'est pas « une » vague ambassade, mais « l'ambassade » (en l'occurrence celle « des Lacédémoniens »).

Il ne faut pas changer arbitrairement le sens précis des mots : τὸ δίκαιον, ce n'est ni « le vrai ni le bien », encore moins « la réalité », mais « le juste ».

Il ne faut pas bouleverser à plaisir et sans nécessité l'agencement des phrases grecques : dans les deux premiers vers, la temporelle ἐξ οὗ χοροῖσιν ἐφέστηκεν (« depuis que <notre auteur> est à la tête des chœurs ») précède la principale οὐπω παρέβη... (« il ne s'est pas encore avancé »...); aucune raison n'impose d'invertir cet ordre en français. Au mieux, les bouleversements inutiles incommode le correcteur ; au pire, ils entraînent des fautes et trahissent une méconnaissance de la syntaxe élémentaire : aux vers 16-17, le participe ἀπάγοντες est substantivé par l'article contracté dans οὐκ (= οἱ ἐκ) et désigne « ceux qui apportent le tribut » ; c'est le sujet de ἦξουσιν « viendront ». Il n'est ni exact ni même correct de proposer une haplogie maladroite telle que « *ceux qui viendront des cités en s'acquittant des contributions* ». Restons simples et fidèles au texte d'Aristophane.

Gloser ou paraphraser n'est pas non plus traduire. Ainsi au vers 7, παύσας signifie tout simplement « ayant fait cesser » ; pourquoi le traduire par une longue période : « vous ayant fait passer le goût des mauvaises habitudes » ? Au vers 5, ἀποκρίνασθαι, en réplique à διαβαλλόμενος (vers 4) « accusé », signifie simplement « répondre » ; compte tenu du contexte, on peut préciser « pour se défendre », mais c'est trahir le texte que d'ajouter encore un « *comme il convient* » qui ne correspond à rien dans le texte. Cela n'apporte rien que de traduire métaphoriquement λίαν ἐξαπατᾶσθαι (vers 7) « tromper complètement » par « *rouler dans la farine* ».

Il faut en général proscrire les facilités de langage supposées produire un effet comique : « versatiles » ou « inconstants » traduisent correctement μεταβούλους (vers 5), mais l'expression familière, anachronique, « *qui retournent leur veste* » ne convient pas mieux que la glose « *qui changent d'avis en moins de temps qu'il faut pour le dire* ». « *Citoyens gogo* » ne traduit que maladroitement l'hapax χαυνοπολίτας (vers 8) « citoyens béats » ou « bouche bée » ; « *citoyens scotchés* » n'en rend même pas l'idée. Les anachronismes sont parfois insidieux : le θέατρον antique (vers 2) n'est pas une « *salle* » au sens moderne du terme. Les transcriptions littérales n'offrent pas toujours un sens : parce que P. Thiery emploie, pour traduire la calembredaine idiomatique τρυγικοῖς (vers 1), le néologisme « *trugiques* », dénué de signification, le jury l'a laissé passer, non sans réticence puisqu'en français, le mot ne saurait faire aucune référence au vin et à Dionysos. Il a aussi accepté, plus volontiers, le trivial « *comiques* » (proposé par A. Bailly), qui ne rend pas compte du jeu de mot, mais du sens. Bien entendu, le faux sens « *tragiques* » a été sanctionné.

Il faut analyser rigoureusement la syntaxe des phrases et le sens des mots, sans se compliquer inutilement la tâche : au premier vers, ἡμῶν va naturellement avec le tout proche διδάσκαλος « notre auteur » (plutôt que « *notre maître* », qui évoque plutôt un maître d'école ou le maître désuet d'une domesticité). Pourquoi vouloir le rattacher, en hyperbate, à χοροῖσιν ? Dans le contexte de la création théâtrale, un δεξιός (vers 2) διδάσκαλος est « un auteur dramatique

adroit », pas un « *droitier* », encore moins un « *homme de droite* », anachronique, ou un être « *de bon augure* », « *utile* », « *digne* », etc. Les complétives du verbe ἡδομαι « prendre du plaisir » se mettent le plus souvent au participe (parfois à un mode conjugué avec ὅτι, plus rarement à l'infinitif) : ἦδεσθαι θωπευομένους signifie donc simplement « prendre plaisir à être flattés ».

Les temps et les modes des verbes doivent être respectés, les genres et les nombres des substantifs aussi : λέξων (vers 2) est un futur (final) et doit être traduit comme tel : « pour expliquer » ; ἦξουσι aussi : les délégués des cités alliées, absents aux Lénéennes, « viendront » dans l'avenir. Plus subtilement, aux vers 12-13, associé à l'optatif καλέσειεν, qui, dans la protase, exprime une répétition dans le passé (« si quelqu'un appelait Athènes "la reluisante" »), l'aoriste indicatif ἦύρετο ἄν n'a pas la valeur d'un irréel, mais celle d'un fréquentatif, ce que répertorient les bonnes grammaires et même le Bailly (sv ἄν III) : (chaque fois) « il obtenait tout » (plutôt que le littéral « *trouvait* »). Au vers 24, sans article, ξύμβουλον est attribut de τοῦτον et l'expression τοῦτον ξύμβουλον ἔχοντας signifie « avec cet homme pour conseiller » (non pas « *un tel homme* » puisqu'Aristophane ne dit pas τοιοῦτον). Le jury apprécie le sens des nuances et le gratifie.

En toutes circonstances, il faut garder son bon sens : il est difficile d'imaginer qu'un roi (fût-il, erronément, « *des Lacédémoniens* » !) puisse « *demander à des navires quels étaient les hommes qui exerçaient le pouvoir* » (vers 20-21).

Il faut éviter les confusions de mots et de sens : οὐπω (vers 2) « pas encore » ne doit pas être confondu avec οὐδείς « *personne* ». Πολλοί (πολλῶν, vers 6) ne signifie pas « *plusieurs* » (πλείονες/πλείους), mais « nombreux ». Ἑμεῖς « vous » n'est pas un pronom de première personne ! Πρότερον ne signifie pas vaguement « *d'abord* », mais, en toute précision, « auparavant ».

Les fautes d'orthographe, de ponctuation et de français déparent certaines copies et n'ont pas manqué d'être sanctionnées. Les néologismes, à la mode dans le monde médiatique, ne sont pas acceptés : le monstrueux « *industriosité* » ne saurait en aucun cas traduire le simple δεξιός.

Dans le détail, il serait fastidieux et vain d'énumérer toutes les erreurs et maladresses de traduction. On peut retenir et expliciter les plus significatives.

Dans la première phrase (vers 1-2), ἐξ οὗ ne peut avoir, comme l'ont compris la plupart des candidats, qu'un sens temporel : « depuis que ». Χοροῖσιν ἐφέστηκεν, parfait d'état, signifie « est » ou « a été placé à la tête des chœurs » ; pourquoi aller chercher un vague « *est venu parmi* » ou, pire, « *a fixé son attention sur les danseurs* » ? Παραβῆναι πρὸς τὸ θέατρον ne signifie pas, pour un auteur dramatique, « *aller au théâtre* », mais « s'avancer devant le théâtre », c'est-à-dire devant les spectateurs (fût-ce par le truchement du coryphée). Après λέξων « pour expliquer », ὡς est plus

naturellement une conjonction complétive (« que ») qu'une causale (« *parce que* ») : « l'auteur ne s'est pas encore avancé pour expliquer que (à la rigueur, « combien ») il est adroit ».

La seconde phrase (vers 3-5), qui ne présente aucune difficulté, n'en a pas moins été l'occasion de bévues : suivi d'un complément d'agent (ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν « par ses ennemis »), διαβαλλόμενος ne peut être qu'un passif : « accusé ». Non enclavé, ἐν Ἀθηναίοις ne dépend pas de ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν, mais directement de διαβαλλόμενος. Dans un contexte d'assemblée politique, judiciaire ou théâtrale, il signifie tout bonnement « devant les Athéniens » (Cléon, raillé dans les *Babyloniens*, a intenté une action judiciaire contre Aristophane, détail qu'il n'est pas indispensable de connaître pour comprendre le sens de la phrase). Δεῖται signifie trivialement « *avoir besoin de* » (qui ne convient guère dans le contexte précis) et, tout aussi couramment, « demander » qui convient parfaitement. A. Bailly dénature le jeu des mots ταχυβούλους... μεταβούλους « prompts à décider... enclins à changer de décision », puisqu'il propose pour ταχυβούλους, comme signification alternative, « qui change promptement de résolution ». Les plus habiles ne sont pas laissés induire en erreur. La signification est donc limpide : « accusé par ses ennemis devant les Athéniens prompts à décider, (Aristophane) demande à se défendre devant les Athéniens enclins à changer de décision ».

La troisième phrase (vers 6-8) développe l'argumentation du poète (la particule δέ n'y a aucune valeur adversative et ne doit pas être traduite par « *mais* », « *pourtant* », « *au contraire* », etc.). De petites fautes, aisément évitables, s'y sont accumulées : le sujet de φησί ne peut être qu'Aristophane, parlant de lui-même, ainsi que d'autres histrions le font, à la troisième personne ! Ἄτιος ne connote, dans le contexte, aucune culpabilité imputée, mais une responsabilité assumée. Ὑμῖν n'est pas ici un complément de point de vue (« *à vos yeux* »), mais un véritable complément d'attribution : « pour vous ». Les ξενικοὶ λόγοι sont ici « les paroles que prononcent les étrangers » (en l'occurrence les ambassadeurs des cités grecques ou des barbares), pas les propos que l'on tient à leur sujet, ni des formules « *d'hospitalité* ». L'hapax χαυνοπολίτης « citoyen bouche bée » (ou « gobe-mouches ») stigmatise la crédulité béate du peuple flatté. Il n'a rien à voir avec la « *frivolité* » ou l'« *orgueil* ». Le rendre par « *pompeux comme une éponge* », c'est chercher à faire un mot, ce n'est pas traduire le texte.

La quatrième phrase (vers 9-11) ne présentait comme difficulté qu'une de ces notations fugaces auxquelles se plaît Aristophane et qu'il n'était pas difficile d'imaginer : en entendant les ambassadeurs « venus » (et non pas « revenus ») des cités alliées appeler (et non pas « *convoquer* » !) les Athéniens « hommes couronnés de violettes » (comme l'a fait Pindare, fragment 76 Snell-Maehler), les citoyens, assis en assemblée, ne pouvaient manquer de se redresser un peu pour s'asseoir sur la pointe de leurs fesses, frétilant du plaisir que suscitait en eux

l'évocation des couronnes, nécessairement honorifiques (διά ne peut avoir qu'une signification causale).

La cinquième phrase (vers 12-13), déroutante pour qui ne maîtrise pas encore les subtilités de la syntaxe et du lexique, n'était pas pour autant indéchiffrable. Elle développe le jeu de la flatterie (et aussi l'allusion à Pindare, que les candidats n'étaient pas tenus d'identifier pour comprendre la plaisanterie) : le participe aoriste ponctuel ὑποθυπέυσας n'a aucune valeur d'antériorité, il signifie « flattant (délicatement) ». Λιπαράς (emprunté à Pindare, lui aussi) désigne métaphoriquement l'« éclat » de l'opulence athénienne. Les « îles Lipari » n'ont rien à faire dans le contexte, pas plus que le « *graillon* ». Par la vertu de cette seule épithète, le flatteur obtenait tout ce qu'il désirait, alors qu'il « attribuait aux Athéniens une qualité (τιμήν) qui s'applique aussi aux sardines », brillant sur l'égal des poissonniers quand elles sont fraîches et bien grasses : ἀφύων est le génitif pluriel (anomal puisqu'il est paroxyton) de ἀφύη « la sardine ». Les verbes ἀφύω « puiser » (généralement utilisé en composition) ou « *devenir blanc* » (... *comme une sardine*, Hippocrate 553, 47), n'ont rien à faire ici, encore moins l'adjectif ἀφύής « *privé de dispositions naturelles* » (dont, au demeurant, le génitif pluriel est périspomène : ἀφύων).

Dans la sixième phrase (vers 14-15), il est inutile d'imaginer, par surinterprétation, que se cache une signification littéraire sous le trivial ταῦτα ποήσας « en faisant cela » (c'est-à-dire « en ridiculisant la vanité du peuple athénien ») et de le traduire par « *en racontant de telles histoires* ». La litote ironique, coordonnée au premier participe (ποήσας), καὶ τοὺς δήμους ἐν ταῖς πόλεσιν δείξας ὡς δημοκρατοῦνται « et aussi en montrant que les populations des cités sont gouvernées démocratiquement » suggère, au passage, que les démocrates athéniens ne traitent pas démocratiquement leurs alliés de la ligue de Délos (ce que racontent plus en détail Thucydide et Diodore XII ; il est généralement admis qu'Aristophane fait ici allusion à sa propre comédie des *Babyloniens*, mais il n'est pas nécessaire d'identifier la référence érudite pour comprendre la raillerie). Il n'est donc nullement question ici « *de prouver que les peuples des cités alliées sont démocratiques* », ni de « *dénoncer les démocraties* », ni, à plus forte raison, de « *prétendre (tautologiquement) que les démocrates vivent en démocratie* ».

Ne présentant aucune difficulté de sens ou de syntaxe, la septième phrase (vers 16-18) a tout de même donné lieu à trop de fautes ponctuelles : certains candidats, ne comprenant pas que les cités alliées envoyaient (chaque année à l'occasion des Dionysies urbaines) des délégués chargés d'apporter le fameux tribut (οἱ τὸν φόρον ἀπάγοντες) ont, acrobatiquement, fait d'ἀπάγοντες un participe circonstanciel intransitif : « *se détournant* ». D'autres, moins gravement, se sont refusés à percevoir l'expression d'un « désir » esthétique et ont vaguement traduit ἐπιθυμοῦντες par « *s'attachant à* ». D'autres encore n'ont pas voulu reconnaître en τὸν ποιητὴν τὸν ἄριστον « le poète le meilleur » l'antécédent de ὅστις qu'ils ont traduit mécaniquement et pesamment :

« celui, quel qu'il soit, qui ». Comment peut-on faire signifier à ἐν Ἀθηναίοις « au sujet des Athéniens » ? Plus subtilement, il ne faut pas oublier de traduire l'article de τὰ δίκαια : Aristophane ne dit pas vaguement « des choses justes », il dit « ce qui est juste », tout ce qui est juste, sans omission.

Dans la huitième phrase (vers 19-22), dont l'ensemble n'est pas difficile à interpréter, l'adverbe οὕτω, ambigu, suscite, chez les exégètes, des interprétations divergentes qui peuvent se regrouper en deux catégories : les uns supposent une construction consécutive lâche οὕτω... ὅτε (équivalent à οὕτω... ὥστε ; voir Bailly sv ὅτε III). Ainsi fait P. Thiery qui traduit (La Pléiade, 1997, p. 42) : « La renommée de son audace est déjà allée si loin que même le Grand-Roi... demanda... ». Les autres interprètent οὕτω comme un adverbe de manière et donnent à ὅτε une signification explicative (« puisque »). Par exemple H. Van Daele (CUF 1923, p. 39) propose, sans traduire explicitement ὅτε : « c'est ainsi que son courage lui a valu une renommée lointaine : le Grand-Roi lui-même... demanda ». Même si les correcteurs préfèrent la seconde solution, plus conforme à l'usage courant des mots, ils ont accepté les deux interprétations. Ils ont en revanche refusé les délires tels que « il avance désormais sur la voie de la gloire en récompense de sa hardiesse ». Si, du strict point de vue de la syntaxe, Λακεδαιμονίων pourrait dépendre de βασιλεύς, on ne voit pas d'où pourrait venir, d'après le texte, l'ambassade qu'interrogerait le roi des Lacédémoniens. Sa question n'aurait pas non plus grand sens. Chacun sait, d'autre part, qu'isolé, βασιλεύς désigne souvent, dans les textes classiques, le roi des Perses, lequel était souvent sollicité par les cités grecques en conflit. Βασανίζειν « mettre à l'épreuve » ce n'est pas toujours — heureusement ! — « torturer » et l'on évite généralement de torturer des ambassadeurs. Le verbe ἐρωτᾶν « interroger » se construit souvent avec un double accusatif (τινά τι, au lieu de τινα περί τινος) : dans la première proposition, αὐτούς désigne les ambassadeurs que le Roi interroge ; dans la seconde, τὸν ποιητήν, en prolepse, est l'objet de la question. Si, dans la poésie archaïque, le verbe κρατεῖν, entendu au sens de « commander », peut se construire avec un datif (κρατεῖν νεκέεσσι, *Odyssée* XI, 485), l'expression ταῖς ναυσὶ κρατεῖν signifie plus naturellement, dans la langue classique, « l'emporter par ses navires », le datif ταῖς ναυσὶ étant instrumental. Enfin τινα εἶπεῖν κακά « dire du mal de quelqu'un » est un idiotisme connu que nul ne devrait ignorer. Par provocation comique, Aristophane met sur le même plan la puissance maritime et l'effet supposé bénéfique de ses railleries. Il faut tout traduire et ne pas omettre πολλά : Aristophane ne dit pas simplement du mal, il en dit « beaucoup ».

La neuvième et dernière phrase (vers 23-24) contient la chute de l'anecdote paradigmatique, mais aussi celle de l'ensemble du texte : la comédie améliore les mœurs et prépare à la victoire : ἔφη a pour sujet βασιλεύς. Le jeu des temps importe particulièrement : γεγενῆσθαι exprime *un état présent résultant d'une action passée*. Grâce aux moqueries d'Aristophane, les Athéniens, dit

le Roi, « sont devenus » tout bonnement « meilleurs » (βελτίους), pas « *plus forts* », ni « *plus honnêtes* ». Grâce à ses conseils, ils remporteront une victoire (qui n'est pas encore acquise en 425 avant J.-C.).

Si ce rapport détaillé peut aider les candidats à corriger un certain nombre d'erreurs malheureusement récurrentes, le jury estimera n'avoir pas perdu sa peine. La connaissance de la langue s'améliore par la pratique assidue des bons auteurs. Elle ne suffit pas à elle seule. Il faut aussi étudier inlassablement les manuels de langue, d'histoire et de littérature. Les bons ouvrages ne manquent pas. Certaines erreurs découlent manifestement de l'émotion propre à la situation de concours, de la peur de mal faire qu'il faut conjurer, de la précipitation que provoque la crainte de manquer d'un temps qu'il faut apprendre à gérer.